



AVENANT N° 1 A CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION
En date du 20 novembre 2018

Entre :

Le Secrétariat générale des ministères de la Transition écologique et solidaire (MTES) et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCT)

Représentée par Régine ENGSTROM, Secrétaire générale des ministères de la Transition écologique et solidaire (MTES) et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCT)

Ci-après dénommées « le délégant »

Et

La Direction Interministérielle du Numérique et des Systèmes d'Information et de Communication
39 - 43 Quai André Citroën 75015 Paris

Représentée par Nadi BOU HANNA, Directeur interministériel du numérique et des systèmes d'information et de communication, délégataire, d'autre part.

Ci-après dénommée le « délégataire »,

Contexte

Les Ministères de la transition écologique et solidaire (MTES) et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCT) ont créé un incubateur, « La Fabrique numérique », afin de développer des services numériques selon la méthode « Startup d'Etat ». Ils se sont appuyés sur l'expérience de l'incubateur de services numériques de la DINSIC et ses supports contractuels.

Le MTES a confié à la DINSIC l'accompagnement notamment en terme de coaching et de prestations de développement des Start-up d'Etat incubées par la Fabrique).

Article 1 : Durée et résiliation du document

Le présent avenant modifie l'article 8 de la convention initiale et prolonge celle-ci jusqu'au 30 décembre 2019.

Article 2 : Publication de la délégation

L'article 6 de la convention initiale est modifié comme suit :

L'entrée en vigueur et l'opposabilité aux tiers de la convention sont subordonnées à sa publication. La présente délégation et ses avenants seront publiés par la mission d'appui au pilotage (Direction des services administratifs et financiers) sur le site de Matignon Info Services, et par la DINSIC sur beta.gouv.fr.

Fait à Paris, le **19 JUIN 2019**

Le délégrant,

**L'Adjointe au chef du service
des politiques support
et des systèmes d'information,**

Anne JEANJEAN

Le délégataire

Nadi BOU-HANNA
Directeur Interministériel du Numérique
et du Système d'Information
et de Communication de l'État